

DICTIONNAIRE  
DES  
EXPRESSIONS  
ET  
PROVERBES

DICTIONNAIRE  
DES  
EXPRESSIONS  
ET  
LOCUTIONS

par

ALAIN REY et SOPHIE CHANTREAU

*les usuels*  
*du* **Robert**  
PARIS



## INTRODUCTION

« Profondeur immense de pensée dans les locutions vulgaires, trous creusés par des générations de fourmis. »  
(BAUDELAIRE, *Journaux intimes*, « Fusées », I.)

### PRÉAMBULE ET DÉFINITION

Parmi les éléments de la langue qu'il faut acquérir pour s'exprimer figurent non seulement les mots, mais aussi des groupes de mots plus ou moins imprévisibles, dans leur forme parfois, et toujours dans leur valeur. Cette constatation, les étrangers qui apprennent le français la font quotidiennement. Connaître le sens de *mors*, celui de *dent* et les règles de syntaxe qui permettent de les assembler, ne suffit pas pour comprendre, et *a fortiori* pour bien employer : *prendre le mors aux dents*. On dira volontiers qu'il s'agit là d'un « gallicisme », dans la mesure où les traductions anglaise, allemande, italienne ou russe des mots *prendre*, *mors* et *dent*, avec la grammaire adéquate, ne produiront pas (ou pas forcément) des équivalents de la locution française. Il en va de même, on le sait, pour la formation des mots, dérivés et composés : là où le français fabrique *téléphone* avec des éléments tirés du grec, et *pomme de terre* avec des mots déjà utilisés, telle autre langue recourra à la composition (all. *Fernsprecher*) ou utilisera un signe simple et inanalysable (angl. *potato*, all. *Kartoffel*).

Ainsi, un lexique ne se définit pas seulement par des éléments minimaux, ni par des mots, simples et complexes, mais aussi par des suites de mots convenues, fixées, dont le sens n'est guère prévisible : *donner le feu vert à qqn* n'est pas lui « offrir une source lumineuse ayant la couleur de l'herbe ». Ces séquences, on les appelle en général des *locutions* ou des *expressions*.

Définir ces unités, qu'il faut apprendre comme on apprend la forme et le sens de tout signe, est une tâche difficile. Mais les linguistes sont accoutumés à ces difficultés : si l'élément minimum porteur de signification, le « morphème » (*table* seul ; *table* et *ette* dans *tablette* ; *en-*, *table* et *-ment* dans *entablement* ; etc.), si la « phrase », si le « syntagme » (*il mangeait sur sa table de cuisine* est une phrase ; *table de cuisine* est un syntagme nominal) sont convenablement définis, il n'en va pas de même pour ces unités qui figurent dans les dictionnaires, qu'on sépare dans l'écriture — mais pas toujours dans la parole — et qu'on appelle sans hésiter des « mots ». Aussi curieux que cela puisse paraître au profane, le « mot », pas plus que la « locution », n'est une réalité nettement appréhendée ; il s'agit là, en fait, de notions traditionnelles, commodes, indispensables, mais peu claires.

Dans la pratique, ces notions sont essentielles ; aucune langue ne peut s'apprendre, ni être décrite, sans elles. De même qu'un élément simple comme *table* doit être appris (forme — prononciation, orthographe —, et sens), de même les mots complexes que sont *tablette* et *entablement* ne résultent pas seulement de la règle qui permet de les produire, car on ne sait jamais si cette règle va s'appliquer complètement (*maisonnette*), partiellement (*fourchette* n'est pas « petite fourche »), ou pas du tout (*chaisette* n'existe pas, bien qu'il soit virtuel). Enfin, les règles de formation du discours (grammaire, au sens large) ne suffisent pas à produire, par exemple, *mettre cartes sur table*. Ni pour la forme (on « devrait » dire : *mettre les cartes sur la table*), ni pour le sens. Voilà un élément de la langue française qui fait partie du système même, du *code* ; qu'il faut donc maîtriser en tant que tel, et qu'il ne suffit pas de considérer comme un simple produit de règles syntactiques ou sémantiques (ce qui est le cas pour : *je mets, je pose... les cartes sur la table*).

*Mettre cartes sur table*, sera donc appelé une « locution » ou une « expression » française. C'est aussi un *gallicisme*, puisqu'on ne peut pas le traduire mot à mot ; c'est aussi un emploi *figuré*, résultat d'une *métaphore*, tout comme *donner le feu vert*, *prendre le mors aux dents*, etc. Il en résulte qu'il faut décrire ces locutions tout comme on décrit les mots, et que, même avec une bonne connaissance du français, on n'en a jamais « fait le tour » (autre locution).

De surcroît, les clichés stylistiques, ou *lieux communs*, suites de mots fréquents et banalisés, ne sont pas tous des locutions, mais certains peuvent le devenir.

Enfin, ce que les dictionnaires appellent « locutions adverbiales, conjonctives, prépositionnelles » sont plutôt des mots complexes (des adverbes, des conjonctions...), comme les composés « lexicalisés » que sont *piéd d'alouette* ou *point de vue*.

*Qu'appelle-t-on donc ici une locution, une expression ?* Un mot sur notre terminologie sera peut-être utile. Nous écarterons les termes *idiome*, trop savant, et *idiotisme* (forme fâcheuse), dont l'utilité n'est évidente que lorsque des langues différentes sont comparées : les *gallicismes* (par rapport à l'allemand, l'anglais...), *germanismes*, *américanisms* (par rapport à l'usage britannique, par exemple), sont des *idiomes*, c'est-à-dire des combinaisons intraduisibles mot à mot. Ce dictionnaire peut certes fonctionner comme un dictionnaire de gallicismes (*d'idiomes*, *d'idiotismes* français), mais sa conception est plus interne et sa description plus élaborée que s'il s'agissait d'un recueil bilingue. Cet ouvrage n'est pas un dictionnaire de *clichés*, ni de *citations*, bien qu'il contienne des clichés rhétoriques, des lieux communs particulièrement stables et des phrases citées à valeur aphoristique ou proverbiale. Ce n'est pas non plus un recueil de *tours* ou de *tournures*, façons d'assembler des signes du lexique pour former une structure de phrase, et relevant de la stylistique, c'est-à-dire du discours ou d'un certain usage, restreint et souvent littéraire.

Il s'agit de *phraséologie*, c'est-à-dire d'un système de particularités expressives liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée. Ceci recouvre deux aspects d'une même réalité, *expression* et *locution* étant très généralement employés comme deux synonymes. L'un et l'autre sont indispensables à l'idée courante, concrète, pratique que nous avons du langage.

Pour reprendre une tentative de définition « savante » — et peut-être naïve — de la *locution*, c'est « une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique, appartenant au code de la langue (devant être apprise) en tant que forme stable et soumise aux règles syntactiques de manière à assumer la fonction d'*intégrant* (au sens de Benveniste)<sup>1</sup> ». On pourrait dire la même chose d'*expression*, mais une distinction réapparaît pour peu qu'on mette l'accent sur la genèse. *Locution* (du latin *locutio*, de *loqui*, « parler ») est exactement « manière de dire », manière de discours, d'organiser les éléments disponibles de la langue pour produire une *forme fonctionnelle*. C'est pourquoi on peut parler de « locutions adverbiales » ou « prépositives », alors que ces mots grammaticaux complexes ne seraient jamais appelés des expressions. L'*expression* est cette même réalité considérée comme une « manière d'exprimer quelque chose » ; elle implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une « figure », métaphore, métonymie, etc. C'est ici le sémantisme, avec ses complexités, son jeu entre contenus originels et effets de sens, qui est évoqué, plus que la forme linguistique. Ces distinctions concernent d'ailleurs de simples tendances, et les limites entre *locution* et *expression*, entre ces deux termes et *énoncé fréquent* ou *codé*, ou avec *tourner* et *idiotisme*, ne sont ni franches ni nettes<sup>2</sup>.

1. A. REY, « La phraséologie et son image dans les dictionnaires de l'âge classique », *Travaux de linguistique et de littérature* (Strasbourg) XI, 1. — L'*intégrant* de Benveniste est une unité apte à être reprise pour être intégrée dans une unité de niveau supérieur : élément dans le mot, mot dans le syntagme, syntagme dans la phrase minimale, etc.

2. En outre, *expression* souffre de désigner des notions bien différentes, le mot étant fortement polysémique. La valeur commentée ici n'a rien à voir avec le sens que la théorie (depuis Louis Hjelmslev) donne à *expression* opposé à *contenu* et organisé par une *forme* et une *substance*. De même *locution* a pu être employé avec une valeur plus précise et bien différente par André Jolles, qui en fait l'une des « formes simples » issues des formes linguistiques et nécessaires à la constitution des formes littéraires (à côté de l'*énigme* ou de la *fable*, cf. A. JOLLES, *Formes simples*, Paris, 1972).

## OBJET ET CONTENU DE CE DICTIONNAIRE

Si les frontières de ce recueil sont, par la force des choses, indécises, son noyau essentiel, correspondant à 90 % de l'information au moins, est clairement défini.

En effet, nous décrivons à la fois des façons de s'exprimer et des formes figées du discours, formes convenues, toutes faites, héritées par la tradition ou fraîchement créées, qui comportent une originalité de sens (parfois de forme) par rapport aux règles normales de la langue. Ces locutions et expressions sont le plus souvent imagées, et familières : elles mettent dans le discours une couleur que les énoncés régulièrement produits n'ont pas. En même temps, elles sont fixées, traditionnelles et souvent caractéristiques d'une classe, d'un milieu, d'un état de la société. En les conservant, la langue produit des effets bizarres : les locutions véhiculent des mots archaïques, incompréhensibles aujourd'hui (*fur* dans *au fur et à mesure* ; *maille* dans *avoir maille à partir*), ou des assemblages de mots obscurs (*gorges chaudes* dans *faire des gorges chaudes de...*). Et même si tous les mots de la locution sont clairs, on peut s'interroger sur son existence, sur sa raison d'être, sur son sens (pourquoi : *faire des châtaux en Espagne* ? ou *être mi-figue, mi-raisin* ?).

Cet ensemble de faits de langue est considérable. Toute conversation familière et bien des textes littéraires sont truffés de telles expressions, que les dictionnaires généraux sélectionnent, et se contentent de définir. Beaucoup d'entre elles, qui ne s'emploient plus, ont caractérisé un état de langue et une mentalité. La langue contemporaine en fabrique constamment ou en emprunte à l'argot, à des langues étrangères (ce ne sont plus alors des « gallisimes », mais des adaptations d'idiotismes étrangers).

Pour toutes ces raisons, la nécessité d'une description nouvelle, plus systématique, se faisait sentir.

Cette description suppose des limites, si l'on veut éviter l'écueil des dictionnaires antérieurs du même genre, où l'on trouve un peu de tout : des mots dans des emplois figurés (que l'on trouve analysés plus sérieusement dans les dictionnaires généraux et étymologiques), des proverbes et des dictons, des citations célèbres..., alors que des centaines de véritables locutions en étaient absentes.

Notre recueil ne prétend pas cependant à l'exhaustivité, mais il est raisonné et extensif. Raisonné en ce qu'il exclut ce qui n'appartient pas à son objet : emplois figurés de mots simples ; groupes de mots à valeur stable, techniques, scientifiques ou simplement usuels (*ped de biche*, *chemin de fer*, *scie circulaire*, en allant du plus métaphorique au plus plat). Ces unités, simples ou complexes, sont décrites ailleurs (on se reportera, par exemple, au *Petit Robert* et aux dictionnaires généraux en plusieurs volumes, depuis Furetière jusqu'à nos jours) : nous avons simplement mentionné, sous les entrées concernées, l'aptitude de tel ou tel mot à former ce genre de composés.

De même, nous n'avons que très partiellement noté les mots grammaticaux complexes que sont, on vient de le dire, les « locutions adverbiales, prépositives », etc.

L'essentiel de la description concerne des expressions toutes faites et figurées, qui ont pris naissance d'une image, d'une métaphore, d'un glissement de sens, et qui ont — ou ont eu — dans l'usage social une vitalité.

Ces expressions sont le plus souvent de nature nominale, verbale, adverbiale ou adjectivale (voir plus loin) ; mais il s'agit parfois de phrases complètes : parmi ces phrases, certaines ont un contenu de « sagesse » traditionnelle : ce sont les locutions proverbiales. Elles figurent ici, mais en tant que formes figées, alors qu'un recueil de proverbes s'intéressera plus à leur contenu (précepte, aphorisme) qui pourra être traduit.

Dans ces limites, nous avons tenté de décrire l'essentiel des locutions en usage de nos jours, en y ajoutant une large sélection d'expressions disparues, mais pittoresques, et bien attestées dans les textes anciens. Sans prétendre contribuer à faire renaître ces façons de parler si plaisantes, et qui seraient souvent très claires dans la langue contemporaine (*compter les étoiles* pour « entreprendre une chose impossible » ou *juger du bois par l'écorce* pour « s'arrêter aux apparences »), ou encore les expressions cocasses et grivoises qui abondent dans les recueils du XVII<sup>e</sup> siècle (Oudin) ou du XVIII<sup>e</sup> siècle (Le Roux), il nous a paru important d'en rappeler l'existence, la valeur, et d'en montrer la cohérence avec la phraséologie moderne. Celle-ci, même très

récente, est décrite ici, à l'exception de locutions franchement argotiques, qui ne sont en usage que dans les milieux restreints : on renverra ici aux ouvrages spécialisés, dictionnaires d'argot ou du français populaire et « non conventionnel ».

### ORGANISATION GÉNÉRALE

Trois possibilités s'offraient à nous : classer les locutions formellement, ou par champs sémantiques et métaphoriques, enfin selon le domaine d'origine des mots qui la forment (les noms des parties du corps, ceux des animaux sont, on le verra, particulièrement riches). Nous avons opté par commodité pour un classement alphabétique, toute autre organisation étant largement subjective et arbitraire : en effet, de nombreuses expressions sont ambiguës, jouent sur plusieurs domaines, et ces domaines eux-mêmes sont interreliés et passablement flous.

On trouvera chaque locution sous le *premier substantif* qu'elle comporte, à moins que l'effet de sens ne porte sur un *verbe*, un *adjectif*, ou sur le *second substantif* : dans les expressions formées sur *coup de...*, c'est en général le second nom qui importe. La nomenclature est donc surtout nominale. De nombreux verbes figurent aussi, ainsi que des adjectifs.

### CONTENU DES ARTICLES

Chaque article de ce dictionnaire, sous une entrée lexicale, substantif, verbe, adjectif..., présente une ou plusieurs expressions formées avec le mot-entrée.

Ces expressions, lorsqu'elles sont nombreuses (voir, par exemple, *nez*, *pied*, *coup*, etc.) sont organisées selon un ordre régulier.

Prenons l'exemple de *œil*. Après une remarque liminaire sur la productivité de ce mot, on trouve :

a) Des locutions nominales, comme *œil au beurre noir*, qui comprennent des figures de rhétorique usées (*des yeux de braise*) ou plaisantes (*des yeux de merlan frit*), et des emplois transférés, où *œil* désigne un autre « trou ». Certaines locutions sont traitées au second élément, plus significatif ; mais dans ce cas, s'agissant d'une exception à la règle du premier substantif, un renvoi dirige la consultation (*yeux en vrille* — VRILLE).

L'ordre général de ces éléments est *œil* + qualificatif (adj., participe passé, élément construit avec une préposition : *de*, *en*...), ensuite locutions formées avec un adjectif précédant *œil*, puis avec un substantif qualifié par *d'œil* (*clin*, *coup d'œil*). Dans certains cas, des locutions verbales ou adverbiales peuvent être rattachées à une locution nominale (*jeter le mauvais œil*, à MAUVAIS ŒIL ; *avoir le coup d'œil* et *pour le coup d'œil* sont regroupés sous COUP D'ŒIL).

b) Des locutions adjectives (*frais comme l'œil*, etc.), adverbiales (*à l'œil*, *entre quat'yeux*, *les yeux fermés*), prépositives, conjonctives, etc.

c) Des locutions verbales, comme *avoir l'œil sur qqn*, *avoir un œil qui dit merde à l'autre*, *se battre l'œil de...*, rangées par ordre alphabétique des verbes (sauf quand des rapprochements de sens s'imposent), avec des renvois pour les expressions fréquentes traitées ailleurs (*jeter de la poudre aux yeux*, à FOU-DRE).

d) Des locutions-phrases, qui peuvent être exclamatives (*mon œil !*) ou proverbiales. Ces locutions, à la différence de a), b), et c), ne sont pas des syntagmes, que l'on doit insérer dans une phrase, mais se suffisent à elles-mêmes. Elles sont souvent des allusions textuelles (bibliques, littéraires, etc.).

A ce propos, il faut noter que seules quelques locutions adverbiales, adjectives et prépositives sont signalées comme telles [LOC. ADV., ADJ., PRÉP.], pour éviter des fausses interprétations. Mais en général, la place des locutions suffit à caractériser leur nature, étant posé que locutions nominales et verbales (les plus fréquentes) sont facilement reconnaissables.

En revanche, les locutions de nature proverbiale sont données comme [LOC. PROV.] ou [PROV.].

Les autres abréviations couramment employées sont celles qui signalent l'abandon de la forme en français actuel (*Vx* : vieux, ou *Vieilli*) et le niveau de langue (*Fam.* : familier, etc.).

Ce classement formel (syntaxe pour les groupes distingués ci-dessus, ordre alphabétique des autres éléments à l'intérieur de chaque groupe) permettra au lecteur de se repérer plus rapidement — dans les articles com-

plexes — qu'avec une répartition par sens et par valeur, plus intuitive et plus incertaine. Cependant, quelques articles concernant des mots « polysémiques » (à sens très différents) proposent l'organisation formelle exposée ci-dessus à l'intérieur de grandes valeurs d'emploi (voir, par exemple, CŒUR).

On n'oubliera pas, en cherchant une locution, que sa forme peut être légèrement variable. Le choix de la variante n'est pas arbitraire, et dépend de la forme dominante, dans les textes ou dans les dictionnaires. Même si le lecteur est plus familiarisé avec une autre version, les différences sont trop faibles pour créer une grande difficulté de consultation.

Le fait que l'on peut répartir certaines expressions dans plusieurs groupes est plus gênant. Ainsi, une forme verbale comme *avoir le pied à l'étrier* n'est pas la seule possible : on dit aussi *mettre le pied à l'étrier* (soi-même), et *mettre le pied à l'étrier à qqn*. Il ne semble pas que *pied à l'étrier* (locution nominale) puisse apparaître seul, mais on aurait pu regrouper sous cette présentation les formes verbales mentionnées ci-dessus. De nombreuses expressions formées avec *avoir* et *être* (verbes très neutres, quant au contenu) sont dans cette situation : on les trouvera en général dans le groupe des locutions verbales, mais parfois, si des variantes sont possibles, sous l'élément nominal. Pour tous ces cas, il est recommandé de chercher l'expression dans les deux séries, nominale et verbale.

Chaque forme traitée est donnée sous son aspect le plus neutre (comme les mots dans le dictionnaire) : les noms et adjectifs sont au masculin singulier, les verbes à l'infinitif ; ceci, chaque fois que l'expression peut s'employer librement. S'il existe des contraintes ou des formes très fréquentes, elles sont signalées, comme le sont les variantes.

Toute locution mentionnée est définie : la glose entre guillemets correspond au sens fonctionnel, à la valeur globale et normale de l'expression. Si elle est archaïque, et inusitée au XX<sup>e</sup> siècle, elle est qualifiée de *Vx* (vieux) ou de *Vieilli* (qui suppose un reste d'usage, au moins passif) ; si elle est littéraire, poétique, désuète, ou au contraire familière, vulgaire, voire obscène, le fait est signalé. En l'absence de telles « marques », indispensables notamment au lecteur dont le français n'est pas la langue maternelle, on considérera la locution comme moderne et usuelle, utilisable tant dans la langue écrite qu'oralement.

D'autres renseignements sont très souvent fournis : la date, approximative ou précise (texte, recueil) du premier emploi connu, chaque fois que l'information a semblé intéressante ; l'origine et l'évolution du sens, chaque fois que celles-ci n'étaient pas claires, et que l'on a pu aboutir à des explications raisonnables. En effet, l'étymologie des locutions est un domaine extrêmement difficile, où les dictionnaires généraux sont d'une pauvreté déconcertante<sup>3</sup>. Quant aux recueils spécialisés, après les travaux de l'humaniste Pasquier, au XVI<sup>e</sup> siècle, ils ont accumulé des explications artificielles, souvent ingénieuses, mais plus souvent encore anecdotiques, rationalisantes et pseudo-historiques, au mépris des considérations philologiques et linguistiques les plus élémentaires. Le sommet de l'artifice et de la confusion a été atteint au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'école (pseudo-)historique. Les études de Quitard, notamment, reprises au XIX<sup>e</sup> siècle par Pierre Larousse, plus récemment par Maurice Rat, manient les contrevérités, inventent des anecdotes grecques ou latines, médiévales ou exotiques sans preuves sérieuses, pour justifier rationnellement des expressions obscures (*prendre des vessies pour des lanternes, faire des châteaux en Espagne*, etc.). Cette tradition remonte au XVII<sup>e</sup> siècle, et on en trouvera ici, en exemples et dans nos commentaires, des illustrations frappantes.

Grâce aux recherches systématiques sur l'histoire du français, et en premier lieu à W. von Wartburg, nous sommes souvent en mesure de rectifier ces aberrations, sans pour autant — et de loin — pouvoir répondre à toutes les questions. Ceci, d'autant plus que les spécialistes récents et sérieux (Gottschalk, encore très influencé par l'historicisme, Pierre Guiraud) n'ont étudié que peu de ces locutions<sup>4</sup>.

A l'occasion, notons ici que ce dictionnaire est de loin le plus riche parmi ceux qui proposent des explications systématiques. Seuls des recueils bilin-

3. Même les dictionnaires étymologiques, à commencer par l'indispensable Wartburg, d'une richesse inégalée, sont sur ce point décevants.

4. Il en va de même pour Claude Duneton, dont le sympathique recueil (*La Puce à l'oreille*, Stock, 1978) a paru lorsque nous terminions notre travail.

gues, comme l'excellent *Dictionnaire phraséologique* paru en 1963, en U.R.S.S., sont aussi copieux, mais ils se contentent de décrire et d'illustrer par des textes, sans commenter.

Enfin, on remarquera vite que de très nombreuses expressions sont illustrées par leur emploi chez quelque auteur classique ou moderne. Le recours à l'observation philologique trahit un effet de fréquence et apporte des témoignages irrécusables de vitalité pour l'élément que ces discours mettent en œuvre.

### L'EFFET MÉTAPHORIQUE

La fréquence des assemblages de mots que l'on nomme ici « locutions » ou « expressions » ne suffit pas à justifier l'intérêt que l'on peut leur porter, et qui vient surtout de leur caractère interne. Celui-ci procède en premier lieu du transfert métaphorique.

Le sens des mots relie arbitrairement une forme — des sons, des lettres — à des objets de connaissances, à un découpage du monde. Cette constatation élémentaire cache des relations complexes et subtiles entre les mots et les choses, où l'arbitraire d'une convention cède le pas à des lois qui rétablissent quelque régularité, quelque « motivation » dans notre façon de dire les choses. En particulier, les formes du langage sont susceptibles d'être déviées de leur emploi premier par des mouvements simples, réguliers, comparables aux transformations, translations, rotations... des géomètres. Si je dis d'un homme que c'est *un chien, un lion, un aigle, un ver de terre, une vache...*, je pratique une figure de rhétorique et, tout en utilisant les mots par un emploi dévié, je ne promets nullement par cette déviation mon intention d'exprimer. C'est que la valeur désignative nouvelle des noms d'animaux est prise en charge par la convention sociale, qui interdit toute ambiguïté. Du coup, tout emploi analogue est rendu possible, et le bestiaire humain, s'il possède un noyau bien déterminé où les caractères concrets et abstraits servent de points d'appui à la métaphore, devient potentiel et illimité. Un *zèbre* pourra ainsi être un coureur rapide ou une personne vêtue de rayures, un *escargot*, un traînard ou un casanier. La sélection des critères, impliquant un système de comparaisons où se trahit la culture, pourra être étrange et apparemment arbitraire. Ainsi, *être vache*, qui était pour Flaubert être mou, avachi, est devenu bizarrement « être méchant ». *Ane*, en dépit de la sympathie qu'inspire en général un quadrupède avisé, désigne un ignorant ou un imbécile.

L'intérêt de la métaphore, en contraste avec les sens figés et séparés de leur origine, comme *l'aile d'un bâtiment*, ou *une plume pour écrire*, est qu'elle met en rapport deux réalités liées par une relation analogique sans abandonner la première. À côté de sa nouvelle valeur, qui correspond à des désignations stables (*vache*, comme *salaud*, désignera tel personnage malfaisant), le mot métaphorisé évoque, suggère, si peu que ce soit, si bizarrement que ce soit, sa première fonction.

Ce flottement, cette incertitude sémantique donne au monde des expressions figurées un caractère, non pas unique — puisque de simples mots entraînent ce type d'effet — mais particulièrement riche. Les locutions grossissent des processus plus généraux, en combinant les significations de mots en usage dans leur valeur première, pour une signification globale toute différente. Or ces significations ne demandent qu'à parasiter, par leur valeur persistante, le fonctionnement normal de l'expression. Tous les Français savent aujourd'hui qu'*en avoir ras le bol*, c'est « en avoir assez » ; beaucoup s'interrogent sur l'adverbe *ras*, sur le nom *bol* ; la plupart y trouvent des significations variables, mais compatibles avec ces mots. *Mettre les pieds dans le plat*, *avoir le vent en poupe* sont plus clairs, mais non moins doubles : à côté de leur sens fonctionnel et global, « gaffer » et « aller vers le succès », ces expressions mobilisent la description d'une action incongrue et imprécise, où *plat* peut avoir divers sens, et celle d'un phénomène de navigation, où une *voile* implicite est requise, mais où le mot *poupe* n'est pas compris de tous, à preuve la déformation que rapporte Balzac dans *César Birotteau (avoir le vent en poupe)*. Le signe évident des hésitations, des ratés plus ou moins poétiques du sens, se trouve dans les altérations spontanées qui affectent des éléments incompréhensibles — comme des noms propres — faisant de *fier comme Artaban*, *fier comme un petit banc* (ou *comme bar-tabac*), constructions « absurdes », mais certainement pas plus absurdes que *fier comme un pou*, si l'on n'est pas étymologiste,

ou que *faire des gorges chaudes de quelqu'un*, si l'on ignore que *gorges chaudes* est un terme ancien de fauconnerie (→ GORGE). Malgré les incompréhensions, les locutions les plus obscures peuvent vivre des siècles, parfois sans changer de sens, et constituer le seul témoin vivant de mots, de sens perdus depuis longtemps (*il n'y a pas péril en la demeure*, etc.).

Les lois générales de la « démotivation », de l'oubli des origines, qui rend si étonnant la lecture d'un dictionnaire étymologique et qui peut alimenter la création poétique (Mallarmé), sont combattues, en matière de phraséologie, par des effets de sens proliférants, nés du contact entre la connaissance des mots et l'imaginaire. Ainsi la valeur de *prendre des vessies pour des lanternes* est constante depuis des siècles (« se tromper grossièrement »), comme celle d'un mot courant ou d'une expression transparente. Mais, alors que les mots vivent très souvent sur l'oubli complet de leurs sources, la locution laisse jouer des éléments qui refusent de s'effacer : *prendre* (une chose) *pour* (une autre), construction claire qui implique l'idée de méprise, *lanterne*, généralement suggestif d'une source de lumière assez archaïque et plus ou moins artistique, et *vessie*, qui peut orienter l'imaginaire sur la physiologie et les fonctions excrétrices ou vers des objets fabriqués avec cet organe, prélevé sur un animal (vessies de porc, etc.). On imagine qu'au cours des siècles, les mots *lanterne* et *vessie* ont pu véhiculer bien des images et bien des interprétations, qui font partie de la vie multiple de l'expression.

Voici donc la caractéristique fondamentale des locutions et expressions figurées : alors que leur sens global est relativement fixé et constant, ce qu'elles suggèrent — leurs « valeurs connotatives », par opposition à cette valeur « dénotative » — peut varier selon les époques, selon les connaissances et les références de ceux qui les emploient. Au lieu de la raison analytique qui permet au commentateur de révéler (parfois) leur source et leur organisation, et par exemple d'assigner à *prendre son pied* une origine argotique où *pied* veut d'abord dire « part de butin », les locutions mettent en œuvre des associations mentales où s'expriment le symbolisme et l'inconscient culturels. Le rôle du dictionnaire est — quand il le peut — de révéler le chemin qui mène de la combinaison initiale et de l'image qu'elle autorise à l'effet de sens stable de l'expression ; il est aussi de relier des familles d'expressions (par exemple, de rapprocher *avoir le pied à l'étrier* de *être en selle*). A l'occasion, il peut suggérer des interprétations mettant en œuvre le symbolisme, l'inconscient et l'implicite qui gouvernent sans aucun doute l'apparition de certains « modes de dire », notamment celles où le corps humain, les animaux, les forces de la nature prêtent leurs noms chargés de force occulte à l'imaginaire du langage. De grands esprits, comme Cassirer ou Bachelard, ont frayé la voie en exposant les règles psychiques (après Freud et Jung) et sociales (avec les mythologues, tel Lévi-Strauss) de ces phénomènes langagiers et symboliques, en tentant de révéler les « structures anthropologiques de l'imaginaire » — pour reprendre le titre du beau livre de Gilbert Durand.

Mais cet « exposé des motifs profonds », en matière de locutions, est extraordinairement difficile. A côté des petites études qui, dans cet ouvrage, tentent d'éclairer l'origine d'expressions courantes et assez mystérieuses (*reprendre du poil de la bête*, *avoir la puce à l'oreille*, *être sur les dents*), on trouvera ici maintes locutions sans aucune explication que leur sens courant, maintes locutions issues d'une image très claire en apparence, et où les mots, semble-t-il, ont gardé leur valeur banale. Qu'on y prenne garde : même dans ce cas, la locution pose toujours un problème, qui peut être exprimé par la question : pourquoi cet assemblage de mots pour exprimer telle idée ? Pourquoi, par exemple : *du bout des lèvres*, et pas *du bord des lèvres* ? Pourquoi même une locution grammaticale, à cause de..., plutôt qu'une autre (à motif de n'existe pas) ?

Notre dictionnaire, comme les autres études en ce domaine, ne répond que rarement à de telles questions. Il fallait souligner honnêtement ce point et insister sur un fait essentiel : le langage crée ses effets au moyen de choix subtils parmi des possibilités mille fois plus grandes, par une sélection dont nous ignorons presque tout. Cette constatation fonde une opposition théorique que, malgré le caractère pratique de cette introduction, il est utile de rappeler, parce qu'elle fonde notre « approche » du langage<sup>5</sup>. A côté ou au-delà du sys-

5. Voir A. REY, *Le Lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, A. Colin, 1977 (sur les locutions, les pages 188 à 200).

tème abstrait qui constitue la *langue*, et qu'étudie la linguistique pure, avant d'aboutir à la réalité concrète des *discours* (paroles prononcées ou textes écrits), il existe à coup sûr une zone où s'opère l'élaboration sociale des *usages*. C'est là que se forme le lexique effectif, que s'affirment des choix à l'intérieur de toutes les possibilités (tel dérivé, mais pas tel autre, tel féminin : *chanteuse*, mais pas — ou pas encore — *professeuse*, telle locution donc, mais pas telle autre, qui serait aussi « normale », aussi « logique »).

Dans le domaine de la phraséologie, cet arbitraire psycho-social et symbolique (par rapport aux possibilités de la langue) est éclatant, et largement inexplicable, faute de connaître les conditions de production de ces éléments « codés » qui nous occupent. Conditions qui peuvent bien être anecdotiques ou d'une banalité parfaite (métaphores trop claires), mais qui, pourtant, mettent en œuvre concrètement la pratique et le « plaisir » de la langue, c'est-à-dire les besoins, les fantasmes, les jugements de la communauté.

En outre, on l'a vu, l'objet de langage qu'est la locution naissante n'est pas réemployé innocemment : plus encore que les mots par rapport à leur emploi moyen, statistique et codifié (les « sens » des dictionnaires), les locutions et expressions subissent *la loi du signifiant*. Celui-ci transmet des virtualités inépuisables, qui dépassent de loin ses valeurs initiales, à demi cachées ou entièrement obscurcies, et ajoutent à la fonction sociale partagée et aux traces des contenus oubliés toutes les possibilités : celles du calembour<sup>6</sup>, de l'à-peu-près, des évocations individuelles. Desséchées, les fleurs de la rhétorique collective sont des immortelles, toujours prêtes à revivre, à prendre de nouvelles et imprévisibles couleurs.

### VALEURS SOCIALES ET DISCOURS

Avez-vous remarqué ce pullulement d'expressions nouvelles qui, quand elles ont fini par s'user à force d'être employées tous les jours [...] sont immédiatement remplacées par d'autres lieux communs ? Autrefois je me rappelle que vous vous amusiez à noter ces modes de langage qui apparaissaient, se maintenaient, puis disparaissaient : « celui qui sème le vent récolte la tempête », « les chiens aboient, la caravane passe » [...]. « travailler pour le roi de Prusse » (celle-là a d'ailleurs ressuscité, ce qui était infaillible). Hé bien, depuis, hélas ! que j'en ai vu mourir !<sup>7</sup>

Malgré cette prolifération à peu près illimitée de possibles, le monde des locutions a ses lois : il met en œuvre des transferts sémantiques réguliers, du concret à l'abstrait, du physique au psychique ; il abonde en jugements sociaux, il exprime des contenus cohérents : plaisir et douleur, réussite et échec, santé et maladie, vie et mort, rapports entre l'homme et la nature, relations interhumaines, etc.

Les éléments de départ qui permettent d'exprimer cette « sagesse de la nation » ne sont pas quelconques : on y trouve les traces des coutumes et des attitudes du passé, du droit, de la féodalité, de l'Église, de la chasse et des jeux, de la guerre et de l'agriculture, de la musique et des techniques, en un curieux conservatoire partiel de la civilisation, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, sauvegardant des réalités archaïques qui, grâce aux locutions, vivent encore, tel *maille*, dans *ni sou ni maille*.

Un dictionnaire de locutions, s'il n'est pas un simple recueil de traductions, ne peut être qu'historique.

En outre, toute une tradition textuelle conserve des bribes de l'Antiquité gréco-romaine (*de Charybde en Scylla*), de la Bible (*si le grain ne meurt*) et de la littérature française ancienne.

Mais les textes connus et célèbres, qu'il s'agisse de l'*Odyssee* ou des *Fables* de La Fontaine, ne sont pas l'essentiel ici. La constatation la plus enrichissante est qu'aucun discours ou presque ne peut faire l'économie des locutions, lieux communs éculés ou produits plaisants de l'imagination populaire.

Selon les époques et les auteurs, ce réemploi volontaire de procédés éprouvés, de formules dont on finit par oublier qu'on les *cite*, envahit plus ou moins les textes. La fréquence relative des locutions est un indice très significatif dans la caractérisation des discours. Le Moyen Âge, le XVI<sup>e</sup> siècle en sont étonnamment riches lorsqu'ils expriment la réalité quotidienne ou qu'ils critiquent la société : fabliaux, romans satiriques (à commencer par l'immortel

6. Il arrive que ces jeux sur les signes fondent consciemment la locution : *aller à Cachan*, « se cacher » ; mais le cas est exceptionnel.

7. M. de Charlus, au Narrateur, parlant du style de M. de Norpois, dans PROUST, *Le Temps retrouvé*, Pléiade, t. III, p. 781-782.

*Roman de Renart*), et en général toute la littérature bourgeoise fourmillent de témoignages de la « façon de dire » familière des classes moyennes. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les plus grands, tels Rabelais, font une consommation énorme de phraséologie figurée et l'enrichissent généreusement, tandis que le théâtre comique aime à mettre en scène la parole familière (Turnèbe, *La Comédie des proverbes*, etc.). Cette tradition se continue au XVII<sup>e</sup> siècle, où le genre burlesque, l'antirroman qu'est le récit satirique (Sorel, Scarron, Cyrano, puis Furetière), comme la comédie (jusqu'à Molière et à Regnard) laissent passer ces traces du discours vulgaire que l'esthétique classique bridera et tentera d'éliminer, au moins dans les genres nobles. Sous Louis XIV, l'opposition entre les genres pourrait être testée et chaque œuvre mesurée par le plus ou moins grand envahissement du texte par les locutions figurées. La situation ne change guère au XVIII<sup>e</sup> siècle, où la prose de Diderot, par exemple, excelle à caractériser les psychologies et les milieux par l'emploi de façons de parler propres à chaque situation. Le souci d'ouverture sociale, la représentation des discours et des usages populaires, après ceux de la bourgeoisie, fait du grand style romanesque du XIX<sup>e</sup> siècle, avec Balzac, le Hugo des *Misérables*, Flaubert (beaucoup plus que Stendhal ou Constant, peintres des milieux plus élevés), les transmetteurs fidèles et inspirés de la variété des usages langagiers de leur temps. Une étude des types de locutions prêtées à César Birotteau ou à Grandet, aux Thénardier ou à Gavroche, à Homais ou à Pécuchet dégagerait sans doute leurs caractères sociaux tout autant que la description de leurs gestes et de leur vêtement. L'éclatante confirmation de l'importance romanesque des habitudes et des manies de la parole se trouve chez Proust, avant de se confirmer chez les maîtres du « style indirect », tel l'Aragon des *Beaux Quartiers*. La poésie même, lorsqu'elle joue avec le discours spontané, peut se servir de ce modeste matériau : le cas de Prévert est assez flagrant.

D'une manière générale, la richesse en locutions, dans un texte, correspond à l'intérêt porté au langage oral, spontané, au langage symptôme de comportement social.

La consultation du présent dictionnaire donnera une idée, certes incomplète, mais significative, de cette utilisation des locutions dans le récit littéraire. On y retrouvera la plupart des noms cités plus haut, et bien d'autres, répertoriés dans une bibliographie.

Un tel recueil, malgré des insuffisances dont nous avons conscience, se justifie par l'intérêt anthropologique du domaine. Avant de pouvoir commenter avec profondeur et analyser avec finesse la genèse et le fonctionnement, symbolique et social, des expressions françaises, il fallait répertorier celles qui sont ou furent les plus vivantes, les plus usuelles (un relevé exhaustif serait, même en excluant les usages dialectaux, bien plus nourri), les définir et les situer dans le temps. Il fallait montrer par quels procédés rhétoriques elles se forment. L'obscurcissement de leurs éléments formateurs manifeste de manière frappante comment se condense l'épaisseur symbolique et métaphorique du langage, partout présente, mais plus discrètement. Cette épaisseur, qui trahit ou masque l'inconscient de la société et les fantasmes de l'histoire, Nietzsche, Mallarmé, Anatole France (dans *Le Jardin d'Épicure*) l'ont admirablement ressentie. La locution est l'un des lieux du langage où affleure cet inconscient, où les signifiants, abandonnés de leur sens premier, agissent obscurément pour leur propre compte. C'est aussi le lieu où le discours se fait langue, où le social se fait symbole.

Comme le suggèrent les variations que des langues différentes imposent aux mêmes procédés rhétoriques, dans des cultures voisines (là où nous disons *muet comme une carpe*, les Anglais emploient « bouché comme une huître » — *dumb as an oyster*), les structures symboliques sous-jacentes sont prises en charge par les moyens (lexique et syntaxe) propres à chaque langue. En apparence plus superficielle, cette loi du signe trahit en fait un inconscient plus obscur encore, un impensé, pour ne pas dire un impensable. Puisse ce modeste recueil donner à son lecteur le plaisir de la découverte (ou de la confirmation de son savoir), mais aussi suggérer, sous la familiarité joviale de l'imagination collective, l'insondable mystère du signe.

## TABLEAU DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS

absolt	absolument.
Acad.	Dictionnaire de l'Académie française (avec la date de l'édition).
adv.	adverbe.
anc. fr.	ancien français.
angl.	anglais.
all.	allemand.
apr.	après (suivi d'une date).
arg.	argot ou argotique.
art.	article.
av.	avant.
av. J.-C.	avant Jésus-Christ.
ch., chap.	chapitre.
cf.	confer : « se reporter à ».
cit.	citation.
compl.	complément.
conj.	conjonction.
déf.	définition.
dict.	dictionnaire (dans un titre, ex. : Grand Dict. universel).
didact.	didactique.
éd.	édition.
ellipt.	elliptique.
esp.	espagnol.
etc.	et caetera.
ex.	exemple.
exclam.	exclamation, ou (locution) exclamative.
expr.	expression.
ext.	(par) extension.
fam.	familier.
fig.	figuré.
ibid.	dans le même ouvrage.
in	dans.
ind.	indicatif.
inf.	infinitif.
interj.	interjection.
iron.	ironique.
lat.	latin.
littér.	littéraire.
loc.	locution.
LOC. ADJ.	locution adjective.
LOC. ADV.	locution adverbiale.
LOC. NOM.	locution nominale.
LOC. PRÉP.	locution prépositive.
LOC. PROV.	locution proverbiale.
LOC. VERB.	locution verbale.

mod.	moderne.
n. f.	nom féminin
n. m.	nom masculin.
n. pr.	nom propre.
num.	numéral.
onomat.	onomatopée.
p.	page.
p. p.	participe passé.
péj.	péjoratif.
pl., plur.	pluriel.
pop.	populaire.
prép.	préposition.
pron.	pronominal.
PROV.	proverbe.
prov.	provençal.
qqch.	quelque chose.
qqn	quelqu'un.
rég.	régional, régionalisme.
rel.	religieux.
rem.	remarque.
s.	siècle.
spécialt	spécialement.
subst.	substantif.
suj.	sujet.
s. v.	sub verbo : « sous le mot... » (dans un dictionnaire, un glossaire...).
syn.	synonyme.
t.	tome.
trad.	traduction.
trad. bibl.	traduction biblique.
triv.	trivial.
v.	vers (suivi d'un chiffre).
v. impers.	verbe impersonnel.
v. intr.	verbe intransitif.
v. pron.	verbe pronominal.
v. tr.	verbe transitif.
vulg.	vulgaire.
vx	vieux (emploi non seulement archaïque et anormal en français contemporain — ce qui correspond à <i>vieilli</i> — mais aussi peu ou mal compris de nos jours).

→ (suivi de **PETITES CAPITALES**) : se reporter à tel mot\* où la locution est traitée.

→ aussi : se reporter à... (tel mot) où l'on trouvera des informations supplémentaires.

Abréviations des titres d'ouvrages : voir la bibliographie détaillée à la fin du volume.



**A, n. m.** Nom de la première lettre de l'alphabet latin, identique au son qu'elle sert à noter.

**De A jusqu'à Z**, « du début à la fin ». L'alphabet symbolise ici l'ordre absolu qui est le temps → ALPHA (L'ALPHA ET L'OMÉGA). Le classement des caractères servant à noter les sons du langage et qui sont en nombre limité, à la différence des caractères d'écriture qui notent des signes (comme certains hiéroglyphes ou les caractères chinois) apparaît en même temps que les écritures alphabétiques elles-mêmes : cette réduction de la signification à des éléments non significatifs, les sons et les lettres, donne aux cultures « alphabétiques » une illusion d'ordre, de classement et d'exhaustivité qu'exprime bien cette locution. — Var. : **de A à Z**.

La salle est pleine : le grand jury est au complet. Le bureau vient d'être élu.

J'ai la parole.

J'ai conté tout, depuis A jusqu'à Z [...]. (J. VALLES, *L'Insurgé*, p. 202.)

**Démontrer (prouver) par A + B**, « démontrer (prouver) rigoureusement par un raisonnement en forme ». La var. **par A et B** ne s'emploie guère :

Renan, dodélinant sa grosse tête au milieu de politiciens et de salonnards ébahis, expliquant Notre-Seigneur par A et B [...]. (L. DAUDET, *La Recherche du beau*, in T.L.F.)

Les lettres **A** et **B** sont ici des symboles mathématiques.

Vx. **N'avoir pas fait une pansé d'A**, « n'avoir rien écrit, rien composé ». La pansé de l'a est sa partie renflée ; les écoliers qui apprenaient à écrire commençaient par former des **a**.

Vx. **Être marqué à l'A**, « avoir un grand mérite » (XVI<sup>e</sup> s.). L'expression vient « des monnaies qu'on marquait aux villes de France, par ordre alphabétique selon leur primauté : la monnaie de Paris, réputée de meilleur aloi, était marquée à l'A » (Litttré).

Quant à ce proverbe, *il est des bons, il est marqué à l'A*, il sent plus son menu peuple que les autres : il est toutefois fondé sur quelque raison, ou pour le moins apparence de raison, car [...] la monnoye faicte à Paris est marquée d'un A [...] et on a opinion qu'elle soit la meilleure. (H. ESTIENNE, *Précidence du langage françois*, p. 147.)

**Ne savoir ni A ni B**, « être complètement ignorant » (début XVII<sup>e</sup> s.). L'alphabétisme complet qui était la règle au Moyen Age (sauf pour les clercs, naturellement) ayant sérieusement reculé avec la Renaissance, l'ignorance absolue, scandaleuse, pouvait être exprimée par référence à la connaissance de l'écriture → ABC.

**ABATTEUR, n. m.**

Vx. **Un grand abatteur de bois**, « un homme qui fait des prouesses amoureuses » (plus précisément, selon Wartburg, « homme qui est capable de faire l'amour plusieurs fois de suite », avec réf. à Rabelais, Tallemant des Réaux, etc.). Au sens propre c'est un bûcheron qui travaille vite et bien ou, par extension, un « travailleur rapide et efficace » (XVI<sup>e</sup> s.). Le jeu de mots est sur *renverser, tomber* (les femmes). Béroalde de Verville emploie la forme *abatteur de bois remuant*, apposé à *et culbuteur de comères*, qui montre bien la source de l'expression. La variante « en clair », **abatteur de femmes**, se rencontre dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (XV<sup>e</sup> s.). D'ailleurs les deux expressions semblent contemporaines : plus qu'une allusion à la virilité des bûcherons ou, plus tard, des joueurs de quilles, on verra dans *abatteur de bois* l'exploitation d'une expression technique, du sens de *abat-tre* « renverser » et des valeurs évocatrices de *bois* souvent employé dans des

expressions grivoises concernant le cocuage (→ Bois). D'après une Satire de 1469, le Cardinal la Balue, aujourd'hui célèbre par son emprisonnement inhumain, avait une réputation de vert galant, ainsi exprimée : « *De les traictier [les belles filles] la voix avois : Ung très grand abatteur de bois !* ». Le contexte est intéressant, il exprime que la « hache » de cet *abatage* est faite de belles paroles.

- Vos intrigues ne me semblent rien que du temps perdu et de l'énergie gaspillée.
- Oh, que c'est peu ça... et la recherche de la « sensation physique ».
- Mais vous n'y êtes pas du tout... Et d'abord ceci entre nous, je ne suis pas grand abatteur de bois [...]. (V. LARBAUD, *Barnabooth*, p. 239, in T.L.F.)

**Vx. Abatteur de quilles**, est postérieur à la loc. précédente (début XVII<sup>e</sup> s.) et a une signification spécialisée par rapport à elle, car l'expression désigne plutôt « celui qui se vante de prouesses amoureuses » : elle vient de la terminologie du jeu de quilles où l'on disait d'un fort joueur : *C'est un grand abatteur de quilles* (Monet 1636) et : *C'est un grand abatteur de bois* (Trévoux, 1752). Peut-être faut-il voir là la source lointaine du sens familier de *quille* : « fille ». L'expression semble avoir survécu jusque vers 1900, comme la précédente (A. France l'emploie dans *Putois* [1904]).

Vous êtes, je vois bien, grand abatteur de quilles  
Mais au reste honnête homme et payez bien les filles.

(Mathurin RÉGNIER, *Satire XI*.)

A la nouvelle que Putois avait séduit Gudule, la ville fut pleine de surprise, d'admiration et de gaieté. Putois fut célébré comme un grand abatteur de quilles et l'amoureux des onze mille vierges. (A. FRANCE, *Crainquebille*, p. 83-84.)

**ABATTIS**, *n. m.* Ce dérivé d'*abattre* est vieilli dans ses emplois généraux (« action d'abattre ; ce qui est abattu »). La spécialisation dans le sens des « pattes coupées d'une volaille », comprenant non seulement les abats mais les pattes et les ailes, conduit à l'emploi argotique au sens de « bras » ou de « bras et jambes ».

**Numéroter ses abattis**, « se préparer à une lutte, à un combat corps à corps, comme si on risquait de perdre l'intégrité et la disposition de ses membres ». Souvent employé à l'impératif comme menace à un adversaire ou comme avertissement. Lié au contexte de la guerre, l'expression est à rapprocher des emplois métaphoriques de *abattoir* ; elle met en œuvre l'image menaçante du dépeçage, que l'on rencontre fréquemment avec les mots désignant les membres.

L'emploi de l'expression dans son sens le plus normal : « vérifier le bon état de ses membres (après une chute, un accident) », est beaucoup moins fréquent, d'où l'emploi du verbe *vérifier* dans l'exemple suivant, qui renouvelle l'expression :

Fatalité ! Le pied en plein sur la banane. La glissade, la culbute... Étourdi sur le coup. Des officieux s'empresent, nous aident à nous relever. Nous nous époussetons, vérifions nos abattis. Plus de peur que de mal. (A. ARNOUX, *Double chance*, in *Ph. SI*.)

**ABATTRE**, *v. tr.* Ce verbe donne lieu à de nombreuses expressions figées, comme *abattre ses cartes, son jeu ; abattre de la besogne*, etc., où *abattre* conserve sa valeur lexicale. On peut cependant signaler deux expressions, pour leurs connotations.

**L'homme (la femme) à abattre**, « l'homme (la femme) qui doit être supprimé(e), éliminé(e) ».

**Ne pas se laisser abattre**, « rester calme, placide, dans une circonstance difficile ». Dans la langue familière, l'expression s'emploie non seulement pour reconforter qqn après une peine, mais aussi pour motiver un plaisir que l'on se donne, notamment à table. On entendra ainsi : *allez ! faut pas se laisser abattre ! ne nous laissons pas abattre !* etc., au moment de la tournée d'apéritifs, du petit verre de fine, etc.

tout le monde respire

Ouf

il ne faut pas se laisser abattre

il faut se soutenir [...]

(J. PRÉVERT, *Paroles*, p. 55.)

**Petite pluie abat grand vent** → PLUIE.

**ABBAYE**, *n. f.*

**L'abbaye de Monte-à-Regret**, « la potence » ; puis « la guillotine ». L'expression est ancienne (1628) → MONTER. — Une expression plus rare est *l'abbaye de Saint-Pierre* (= de cinq pierres sur lesquelles était dressé l'échafaud à la Roquette ; selon H. France, *Dict. d'argot*) désignant la guillotine. D'autres expressions avec *abbaye* ont désigné divers lieux assez peu religieux : *abbaye des sots bougres*, « prison » (Dict. d'argot de 1847), *abbaye des s'offre à tous* (« maison de tolérance », au XIX<sup>e</sup> s., G. Delvau, *Dict. de la*

*langue verte*). Dans ces expressions, on n'a pas déguisé le déterminant en nom de lieu. Dans *Monte-à-Regret*, la langue moderne a retenu le sens psychologique (*à regret*), mais il se pourrait que l'expression première soit *a regrès* « à reculons », car on faisait monter les degrés au condamné à reculons avant de lui passer la *cravate de chanvre*.

Aussitôt les forçats, les ex-galériens, examinent cette mécanique placée sur les confins monarchiques de l'ancien système et sur les frontières de la justice nouvelle, ils l'appellent tout à coup l'Abbaye de Monte-à-Regret ! (H. de BALZAC, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, p. 1045.)

### ABBÉ, n. m.

Vx. *Face d'abbé*, « visage rubicond » (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.). La réputation des titulaires d'abbaye, prospères et envieux, était à l'époque classique un intensif par rapport à celles des moines (voir le suivant).

Vx. *Table d'abbé*, « table où l'on mange bien » (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.). Les deux expressions ont dû tomber en désuétude avec le changement du sens dominant de *abbé*. Ce mot, dans la langue classique, évoquait le premier personnage d'une abbaye, et joignait l'idée d'importance, de richesse, à celle de « bon vivant » attachée à *moine*.

*Attendre qqn comme les moines font l'abbé* → MOINE.

**ABC**, n. m. L'alphabet symbolisé par ses trois premiers éléments.

*L'ABC du métier*, « les rudiments, les éléments qu'il est indispensable de connaître ». Toute activité est ainsi comparée à celle de l'écriture.

*En être, en rester, à l'ABC de...*, « aux premiers rudiments ». C'est, à la lettre, l'avant-dernier degré de l'ignorance, avant NE SAVOIR NI A\* NI B.

[...] j'en ferai une femme charmante, elle a de la race, tandis qu'à vous deux vous en resterez à l'ABC de l'amour. (BALZAC, *La Duchesse de Langeais*, p. 285, in T.L.F.)

Vx. *Remettre (renvoyer) qqn à l'ABC*, « le traiter d'ignorant, le renvoyer aux rudiments » (Du Cange, d'Aubigné, in Littré).

### ABCÈS, n. m.

*Abcès de fixation*, « évènement ou phénomène mauvais en lui-même mais qui empêche au principe dangereux de se répandre, en le fixant » (suppl. du Robert).

*Crever, vider l'abcès*, « prendre des mesures violentes, une décision entraînant des conséquences graves, de manière à extirper la cause d'un mal durable ».

**ABÎME**, n. m. Le mot entre dans de nombreuses expressions métaphoriques (*au bord de l'abîme, être au fond de l'abîme*) sans originalité sémantique.

*La course à l'abîme* → COURSE.

*Creuser un abîme (entre..., sous...)*, « créer une différence, un obstacle insurmontable ».

Les idées sociales le préoccupent ; il a fait sortir du bordel une fille qu'il voulait régénérer, etc. Cela creuse un abîme entre moi et lui. (G. FLAUBERT, *Correspondance*, III<sup>e</sup> série, p. 108.)

*L'abîme appelle l'abîme* [PROV.], « un malheur en attire un autre plus grand ». Évoque l'expression *tomber de Charybde en Sylla*. Ce proverbe biblique (Psaume 41, 8) a toujours été du style élevé : l'exemple qu'en donne Littré, sous une forme un peu différente, est tiré des *Pensées* de Bourdaloue.

**ABOIS**, n. m. p. Dans le vocabulaire de la vénerie, *les abois* sont le moment où l'animal poursuivi est entouré par la meute. Dans l'usage actuel et métaphorique de *aux abois*, le mot ne suggère presque plus les *aboiements*.

*Aux abois*, « à la dernière extrémité ». L'expression est souvent employée dans un contexte métaphorique de « chasse à l'homme », qui est à rapprocher des emplois du verbe *traquer*. Malgré la célèbre *biche aux abois* de Vigny, la personne *aux abois* est le plus souvent dangereuse (*un criminel aux abois*, etc.). La langue classique employait l'expression dans de plus nombreux contextes, notamment en parlant de choses abstraites (*l'idolâtrie*, chez Bossuet, la *prudence*, chez Voltaire) et pour les personnes, au sens de « dans un état désespéré ». L'emploi de la locution s'est donc restreint selon la motivation initiale de « chasse ». L'expression correspondante au XVI<sup>e</sup> s. était : *rendre les abois* « être dans une situation désespérée » — « proprement se dit du pauvre cerf quand ne pouvant plus courir, il s'accule en quelque lieu [...] et là attendant les chiens endure d'être abbayé par eux » (H. ESTIENNE, *précellence du langage français*, p. 124).